

EXTRAIT DES DÉLIBERATIONS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Réunion du 30 novembre 2020

Sous la présidence de : Monsieur Frédéric BIERRY

Étaient présents : M. Frédéric BIERRY, président.

M. Marcel BAUER, M. Rémi BERTRAND, M. Etienne BURGER, Mme Danielle DILIGENT, Mme Isabelle DOLLINGER, Mme Michèle ESCHLIMANN, M. Bernard FISCHER, Mme Pascale JURDANT-PFEIFFER, Mme Marie-Paule LEHMANN, M. Jean-Philippe MAURER, Mme Laurence

MULLER-BRONN, M. Etienne WOLF, vice-présidents.

Mme Alfonsa ALFANO, Mme Françoise BEY, Mme Françoise BUFFET, M. Mathieu CAHN, M. Thierry CARBIENER, M. Vincent DEBES, Mme Cécile DELATTRE, M. Eric ELKOUBY, M. André ERBS, Mme Nathalie ERNST, Mme Catherine GREIGERT, M. Paul HEINTZ, Mme Nadine HOLDERITH, M. Denis HOMMEL, Mme Chantal JEANPERT, Mme Martine JUNG, Mme Stéphanie KOCHERT, M. Yves LE TALLEC, Mme Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, M. Nicolas MATT, M. Philippe MEYER, Mme Christine MORITZ, M. Serge OEHLER, M. Marc SENE, M. Yves

SUBLON, Mme Nicole THOMAS, Mme Christiane WOLFHUGEL. membres.

Procuration(s): Mme Catherine GRAEF-ECKERT ayant donné pouvoir à M. Etienne BURGER, M. Jean-Louis

HOERLE ayant donné pouvoir à Mme Danielle DILIGENT, Mme Suzanne KEMPF ayant donné pouvoir à M. Mathieu CAHN, Mme Françoise PFERSDORFF ayant donné pouvoir à M. Nicolas MATT, M. Denis SCHULTZ ayant donné pouvoir à Mme Laurence MULLER-BRONN, M.

Sébastien ZAEGEL ayant donné pouvoir à M. Yves SUBLON

Excusé(s):

Absent(s):

Ne prennent pas par au vote :

Rapporteur : Mme Michèle ESCHLIMANN

CD/2020/062 A220_2020_11_18_062 130 - Accompagnement du public en territoire Proposition d'approbation de la convention partenariale et financière avec l'Eurométropole de Strasbourg pour l'expérimentation d'une pratique de santé intégrée

Le Conseil Départemental du Bas-Rhin, sur proposition de son Président, décide :

- d'approuver les termes du projet de Convention partenariale et financière, jointe en annexe à la présente délibération, à conclure entre le Département du Bas-Rhin et l'Eurométropole de Strasbourg (EMS) pour l'expérimentation de la mise en œuvre d'une pratique de santé intégrée afin de permettre le versement au profit de l'EMS d'une subvention d'un montant de 182 500 euros sur 4 ans conformément à la délibération n°CP/2020/259 de la Commission Permanente du Conseil Départemental du Bas-Rhin du 14 septembre 2020
- d'autoriser le Président à signer cette convention.

Adopté à l'unanimité

Nombre de votes exprimés: 46

Vote(s) pour :	Mme Alfonsa Alfano, M. Marcel Bauer, M. Rémi Bertrand, Mme Françoise Bey, M. Frédéric Bierry, Mme Françoise Buffet, M. Etienne Burger, M. Mathieu Cahn, M. Thierry Carbiener, M. Vincent Debes, Mme Cécile Delattre, Mme Danielle Diligent, Mme Isabelle Dollinger, M. Eric Elkouby, M. André Erbs, Mme Nathalie Ernst, Mme Michèle Eschlimann, M. Bernard Fischer, Mme Catherine Graef-eckert, Mme Catherine Greigert, M. Paul Heintz, M. Jeanlouis Hoerle, Mme Nadine Holderith, M. Denis Hommel, Mme Chantal Jeanpert, Mme Martine Jung, Mme Pascale Jurdant-pfeiffer, Mme Suzanne Kempf, Mme Stéphanie Kochert, M. Yves Le Tallec, Mme Marie-Paule Lehmann, Mme Nathalie Marajo-Guthmuller, M. Nicolas Matt, M. Jean-Philippe Maurer, M. Philippe Meyer, Mme Christine Moritz, Mme Laurence Muller-bronn, M. Serge Oehler, Mme Françoise Pfersdorff, M. Denis Schultz, M. Marc Sene, M. Yves Sublon, Mme Nicole Thomas, M. Etienne Wolf, Mme Christiane Wolfhugel, M. Sébastien Zaegel	46
Vote(s) contre:	/	0
Abstention(s):	/	0

Pour extrait conforme Pour le Président Le Directeur des Assemblées et des Affaires Juridiques

Jean MUCKENSTURM

Le Président, Frédéric BIERRY

Accusé de réception $N^{\circ}: 067-226700011-20201130-$

Imc1142304-DE-1-1

Acte certifié exécutoire au : 09/12/20